

## Après la CFDT, la carrière est juteuse

02 février 2013 | Par Robert MASCARELL

Depuis quelques semaines, la CFDT se signale à l'attention de l'opinion publique, par :

- le départ de son secrétaire général François Chérèque et sa transformation immédiate en agent prébendé de l'Etat,
- sa signature d'un accord national minoritaire, dit de sécurisation de l'emploi, avec le MEDEF,
- la déclaration de son nouveau secrétaire général, Laurent Berger, accusant la CGT d'être coresponsable, avec l'employeur, du projet de fermeture de l'usine Goodyear d'Amiens.

Tant d'actualité aussi négative pour les salariés, à mes yeux, m'a incité à aller voir ce qui pouvait expliquer que cette centrale syndicale signe régulièrement des accords dans le dos des salariés et se livre de plus en plus à des attaques frontales contre la CGT.

Pour ce faire, j'ai cherché à savoir quel avait été le parcours des secrétaires généraux des organisations syndicales représentatives (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO) depuis les années 60 jusqu'à [aujourd'hui](#), après qu'ils aient quitté leurs fonctions à la tête de leur centrale syndicale.

Là, je suis allé de stupeur en stupeur.

Hormis ceux de la CFDT, tous les ex-secrétaires généraux ou présidents des autres confédérations syndicales sont restés dans leur organisation ou dans des associations qui leur sont proches. Bref, ils n'ont pas fait carrière.

A l'inverse, tous les ex-dirigeants de la CFDT, à l'exception d'Eugène Descamps, qui fut secrétaire général de la CFDT jusqu'en 1971, se sont retrouvés à la tête d'entreprises privées ou ont été nommés à des postes de hautes responsabilités dans des organismes publics.

A noter qu'Eugène Descamps a été, et de loin, le secrétaire général de la CFDT le plus unitaire. Il n'y a donc pas de hasard à ce que cet homme soit demeuré fidèle à ses engagements syndicaux, une fois déchargé de responsabilité.

Mais, voyons quel fut le parcours de ses successeurs, dans les mêmes circonstances.

Commençons par le premier, Edmond Maire. Il fut secrétaire général de la CFDT de 1971 à 1988. Par la suite, il a été président de Villages Vacances Familles, devenu Belambra Clubs après avoir été privatisé en [juillet 2006](#), puis président de la société d'investissement solidaire France Active (association d'insertion et d'aide à la création d'entreprise).

Edmond Maire a été remplacé, de 1988 jusqu'en 1992, par Jean Kaspar.

De 1993 à 1996, celui-ci a été conseiller social à l'ambassade de France à Washington. Il est, depuis 10 ans, consultant en stratégies sociales et gérant de « J.K consultant » à Paris. Il est par ailleurs vice-président de l'Observatoire social international et lié à Entreprise et Personnel, un club RH (ressources humaines) regroupant plusieurs grandes entreprises françaises. Il est aussi intervenant expert pour Entreprise & Personnel, APM (Association Progrès du Management) et GERME (Groupes d'Entraînement et de Réflexion au Management des Entreprises). Il est conseiller de la Fondation pour l'innovation politique. La Fondapol est un cercle de réflexion libéral, fondé par l'UMP, dirigé par Dominique Reynié (un des habitués de l'émission de la 5 « C dans l'air »). Jean Kaspar a aussi été membre de la Commission Attali mise en place par Nicolas Sarkozy. Le [19 mars 2012](#), il a été nommé président de la Commission du Grand Dialogue de La Poste par Jean-Paul Bailly, le P D-G.

J'en arrive maintenant à Nicole Notat. Elle fut secrétaire générale de la CFDT de 1992 à 2002.

Dès 2002, elle a été portée à la tête de Vigeo, société européenne d'évaluation des performances sociales et environnementales des entreprises. Parmi les actionnaires on y trouve toutes les grandes banques françaises, de grandes sociétés, des fonds de pension.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, elle préside le célèbre club Le Siècle, dont font partie tous les dirigeants des grandes sociétés françaises. Elle est membre du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe, nommée par le Conseil européen. Elle est membre du conseil d'administration de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) et du conseil de surveillance du Monde SA. Bref, tout va bien pour elle. Et, il ne s'agit-là que d'un résumé de ses fonctions.

Passons maintenant au petit dernier, François Chérèque, secrétaire général de la CFDT jusqu'en décembre 2012.

Rassurez-vous, ça commence bien pour lui. Le 3 janvier 2013, il a été nommé inspecteur général des Affaires sociales. Il est également président du think-tank social-libéral Terra Nova. Il occupe aujourd'hui la présidence de l'Agence du service civique. N'en doutons pas, ce n'est qu'un début. Le jeune homme ira bien plus haut et plus loin. Comme ses prédécesseurs, il a bien préparé le terrain, du temps où il était secrétaire général de la CFDT.

M'est avis que son successeur, Laurent Berger, a bien compris la leçon. Je dirais même plus, il l'a vite apprise.

En l'espace d'un mois, il a trouvé le moyen d'accepter de signer un accord scélérat dans le dos des salariés, alors qu'il sait parfaitement que son organisation, même avec l'apport de la CFTC et de la CGC, ne représentent que 38,70 % des voix des salariés, alors que les deux syndicats non signataires, la CGT et FO, pèsent 49,79 %. Et que si on y ajoute les voix des syndicats Sud-Solidaires et FSU, non conviés à la négociation, mais résolument contre l'accord, nous arrivons à 55,67 % des voix des salariés contre.

A la CFDT, on appelle ça, respecter la démocratie.

Mais Laurent Berger ne s'en n'est pas tenu là. Cette semaine, il a donné un coup de poignard dans le dos de la CGT, l'accusant d'être coresponsable, avec l'employeur, de la décision de fermeture de l'entreprise Goodyear à Amiens.

On ne m'ôtera pas de l'idée que, alors qu'ils sont en poste à la tête de leur confédération, les secrétaires généraux, depuis Edmond Maire, mais surtout depuis Jean Kaspar, pensent à la meilleure manière d'attirer lorsqu'ils ne le seront plus. Il s'agit, pour eux, de donner des gages à leurs futurs employeurs. Ce sont des carriéristes. C'est la raison pour laquelle, systématiquement et de plus en plus, la CFDT accepte de signer l'inacceptable, sans tenir compte de l'avis de la majorité des salariés.

Ainsi va la démocratie.

Robert  
le 2 février 2013

Mascarell